

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Relatif à la consultation N°23/FSE/2024

Financement de l'opération :

Budget de fonctionnement « Chapitre 22/18 article 01 »

Intitulé de l'opération :

« Acquisition des articles de réparation et d'entretien des blocs administratifs et pédagogiques de la Faculté des Sciences Exactes »

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à cette consultation que l'opération citée ci-dessus est attribuée provisoirement comme suit :

Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre en DA	Critère d'attribution	Délai d'exécution
SARL SIYAM PRO, Gérant: BELLAL Menad, Adresse : BVD KRIM BELKACEM IGHIL OUAZOUG, BEJAIA NIF : 002006019039005	992 055,40 DA TTC	Offre la moins disante	Dix jours (10 jours)

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de la consultation, auprès du doyen de la Faculté des Sciences Exactes.

Le soumissionnaire retenu provisoirement est convié de prendre attache avec le service des moyens généraux de la Faculté des Sciences Exactes pour retirer le projet du contrat.

Fait à Bejaia, le 29/09/2024

Le Doyen de la Faculté des Sciences Exactes



عميد كلية العلوم الدقيقة
الأمر بالصرف الثانوي
الدكتور: سفيان أودية